



COMMUNIQUÉ DE PRESSE NATIONAL - PARIS – 22 OCTOBRE 2020

Recherche et développement durable: le CNRS poursuit son engagement

Avec la création cet automne d'un comité « développement durable », le CNRS poursuit son objectif de mieux intégrer la « durabilité » dans les pratiques de la recherche. Dans cette optique, le CNRS, conjointement avec la CPU, encourage les laboratoires dont il est tutelle à mieux prendre en compte l'impact environnemental de leurs activités, tout en conservant une recherche d'excellence. L'une des premières étapes pour les laboratoires serait d'analyser leurs émissions de gaz à effet de serre.

Le CNRS souhaite une meilleure prise en compte de l'impact de la recherche sur les grands piliers du développement durable que sont l'économie, le social et l'environnement. Comme le souligne Alain Schuhl, directeur général délégué à la science du CNRS, « *il s'agit de trouver le bon équilibre entre nos pratiques et la quête d'une recherche éthique et responsable, tout en maintenant une recherche d'excellence aux frontières de la connaissance.* »

Dans la continuité du séminaire « Impacts des pratiques de la recherche sur l'environnement », organisé par le CNRS le 24 janvier dernier¹, l'établissement a produit une feuille de route qui s'articule autour de quatre axes prioritaires :

- Porter et conduire une politique institutionnelle ;
- Evaluer et améliorer notre impact environnemental ;
- Promouvoir et soutenir des initiatives ;
- Devenir un acteur engagé en termes de responsabilité sociétale des organismes au sein de la communauté de l'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation.

Cette feuille de route a vocation à être coordonnée par le comité « développement durable » du CNRS, créé à l'automne et présidé par le directeur général délégué à la science. Composé de représentants scientifiques en instituts, en délégations régionales et en directions fonctionnelles, il vient de se réunir pour la première fois.

Le CNRS, conjointement avec la CPU, incite les laboratoires dont il est tutelle à mettre en place une réflexion sur l'impact environnemental de leurs activités. C'est en effet au niveau de chaque laboratoire, au regard de la spécificité des recherches qui y sont menées, que seront trouvées les solutions permettant de soutenir une recherche d'excellence, tout en intégrant l'urgence des situations, tant environnementales que sociétales. La première étape consisterait à mesurer, analyser et réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. Pour cela, les directeurs et directrices des laboratoires du CNRS et de ses partenaires sont invités à utiliser l'outil GES1point5 développé par Labos 1point5, un collectif de plus de 2 000 chercheuses, chercheurs et personnels du monde de la recherche. Accessible sur

¹ Lire l'article « CNRS : vers des pratiques de recherche plus durables »
<https://www.cnrs.fr/fr/cnrsinfo/cnrs-vers-des-pratiques-de-recherche-plus-durables>



<https://labos1point5.org/ges-1point5>, cet outil permet de mesurer et de caractériser l'empreinte carbone d'un laboratoire en termes d'émissions de gaz à effet de serre.

Cette démarche globale fait écho aux engagements pris par le CNRS depuis 5 ans pour répondre aux 17 objectifs de développement durable définis (ODD) par les Nations-Unies en 2015.

Contact

Presse CNRS | Priscilla Dacher | T **+33 1 44 96 46 06** | priscilla.dacher@cnrs.fr

